

ACTUALITÉS

Colza

Stade semis à 6 feuilles.
Positionnez votre cuvette
jaune pour suivre l'arrivée
des grosses altises.

Maïs

Comptez les larves de
pyrales et de sésamies pour
évaluer le risque pour 2020.

Adventice :

Datura
Désherbage céréales

« Comment renouveler son Certiphyto ?

Détail des 3 voies possibles en
cliquant [ici](#) »

Accéder au
site de la
Surveillance
Biologique du
Territoire en
cliquant [ici](#)

CURSEURS DE RISQUE

COLZA

Limaces :



Petites altises :



Pour les parcelles qui environnent des parcelles avec repousses de colza



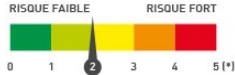
Grosses altises :



Tenthredines :



Pucerons :



FOCUS adventice

Un spécimen d'Abutilon d'Avicenne (*Abutilon theophrasti*) a été observé sur une parcelle en Vendée. Cette plante originaire d'Asie peut devenir envahissante. Actuellement elle est peu présente en France et en Europe de l'Ouest mais très présente et envahissante en Europe de l'Est. Son développement végétatif est très important. Le spécimen observé dans une parcelle de maïs mesurait 2,5 m de haut et couvrait 10 m².



Soufflet Atlantique



Soufflet Atlantique



Soufflet Atlantique

(photos prises par un observateur la semaine passée)

Si vous en observez, n'hésitez pas à nous le signaler à bsv-gc@pl.chambagri.fr Plus d'informations [en cliquant ici](#)

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal
sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être
informé directement par mail de chaque
nouvelle parution :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>

COLZA

Réseau d'observation

13 parcelles sont renseignées cette semaine sous VGobs avec la répartition suivante :

- 1 Loire-Atlantique, 3 Maine-et-Loire, 2 Mayenne, 4 Sarthe et 3 Vendée

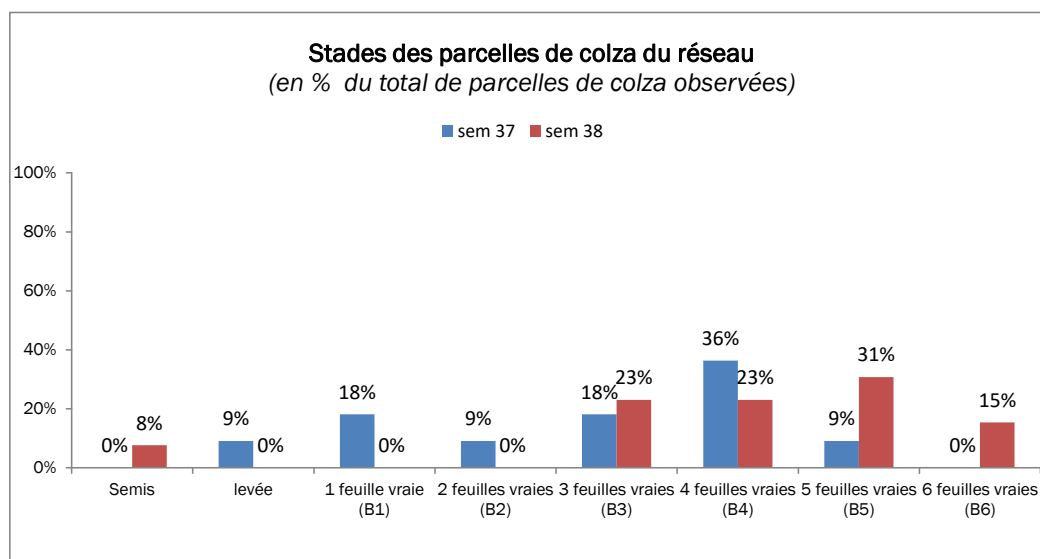
Le réseau de surveillance se met en place.

Stade phénologique et état des cultures

Les stades vont de **semis à 6 feuilles**.

Les parcelles du réseau ont été semées entre le 8 et le 22 août. La parcelle qui n'a pas encore levé a, elle, été semée le 26 août dans le Maine-et-Loire.

Sur certaines parcelles, les levées en cours sont hétérogènes.



Quelques rares dégâts d'**oiseaux** sont signalés dans une parcelle de la Sarthe.

• Limaces



Observation et analyse de risque

2 **limaces** ont été piégées sur une parcelle en Vendée. Aucun dégât de limace observé cette semaine dans le réseau.

Les conditions annoncées pour les jours à venir ne devraient pas être favorables aux limaces. Soyez tout de même vigilants avec la rosée du matin. Positionnez vos pièges !

La surveillance doit commencer avant le semis et se poursuit jusqu'à la fin de la période de risque (apparition de la 4ème feuille du colza).



Pour piéger efficacement, il faut :

- Bien plaquer les pièges au sol pour conserver l'humidité et isoler des écarts de températures,
- Couvrir 1 m² avec les pièges et positionner les pièges à la fois en bordure (premières attaques de limaces) et à l'intérieur de la parcelle,
- Garder la surface sous le piège humide (possibilité de tremper le piège dans l'eau),
- Faire le comptage le matin (avant les températures trop élevées).



CAPDL

Piège à limaces



• Limaces (suite)

Évaluer le risque de présence de limaces sur sa parcelle : [Grille ACTA-De Sangosse](#)

Évaluer le risque sur sa parcelle, c'est prendre en considération :

- > l'évolution des captures,
- > le stade de la culture,
- > la vigueur et la capacité de compensation de la plante,
- > les conditions météo en cours et à venir,
- > la présence d'auxiliaires.

Reconnaissance et caractéristiques



2 espèces principales sont nuisibles : la limace grise (*Deroceras reticulatum*) et la limace noire (*Arion hortensis*).

	Limace grise	Limace noire
		
Taille de l'adulte au repos	4 à 5 cm	2,5 à 4 cm
Orifice respiratoire	À l'arrière du bouclier	À l'avant du bouclier
Nombre de générations par an	1 à 2, voire plus si conditions favorables	1 à 2
Durée de vie	9 à 13 mois	12 à 18 mois
Déplacement et activité	10 m par nuit, en surface. Attaque sur les cotylédons, premières feuilles.	Faible mobilité, en profondeur. Attaque directe sur les graines.



Les auxiliaires prédateurs des limaces sont les oiseaux, reptiles, petits mammifères, insectes coléoptères (dont les carabes et les staphylins), araignées...



Carabe



Staphylin odorant

• Limaces (suite)

Méthodes alternatives



- ◆ Préparation fine du sol en surface pour éviter les refuges aux limaces
- ◆ Soigner le semis pour une levée rapide et un bon démarrage de la culture et ainsi limiter la durée de la phase sensible.
- ◆ Utilisation du phosphate ferrique.

Méthodes alternatives



Consultez la liste des produits de biocontrôle [en cliquant ici](#)

Période de risque

De la germination au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque pour les limaces. L'intérêt d'une intervention s'évalue en fonction du stade de la culture, des populations de limaces présentes, du niveau de risque à la parcelle, des conditions climatiques à la levée, des dégâts observés et de la dynamique de pousse du colza.

• Cuvette jaune pour suivi des insectes

Cuvette jaune : outil indispensable pour suivre les insectes

Dès la levée du colza, installez votre cuvette jaune.

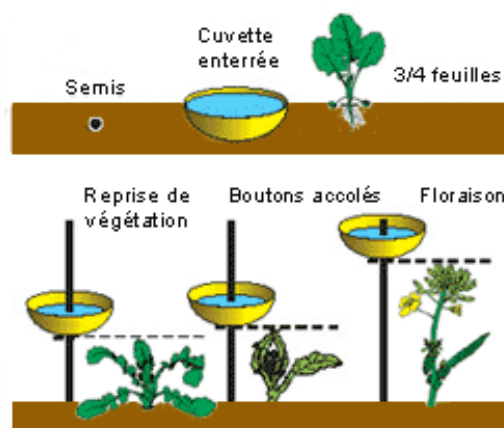
Pour l'altise d'hiver, non sensible à la couleur jaune, la cuvette doit être enterrée (bord supérieur à 1-2 cm au-dessus du sol).

Pour les autres insectes, la cuvette doit toujours être comme « posée » sur la végétation. Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation.

Placer la cuvette à au moins 10 m de la bordure de la parcelle.

Remplir la cuvette d'eau avec quelques gouttes de mouillant.

Actuellement la cuvette doit être enterrée.





• Petite altise ou altise des crucifères

Pour les parcelles jouxtant des
parcelles avec repousses de colza

Pour les autres

Observations et analyse de risque

Dans le réseau, de rares morsures d'**altises** sont visibles sur 1 parcelle.

Les conditions climatiques annoncées sont favorables à ce ravageur. Les petites altises peuvent être observées dès la levée de la culture et dans les premières semaines.

Le risque est élevé pour les parcelles qui bordent ou environnent d'anciennes parcelles de colza.

Méthodes alternatives



Il est préférable de ne pas détruire des repousses de colza pendant la période de levée du colza pour limiter les déplacements de populations d'une parcelle à une autre aux stades les plus sensibles des nouveaux colzas.



Petit coléoptère de 2 à 2,5mm noir ou bicolore (larges bandes jaunes latérales sur les élytres noirs).



CAPDL

Période de risque

De la levée au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

À partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures.



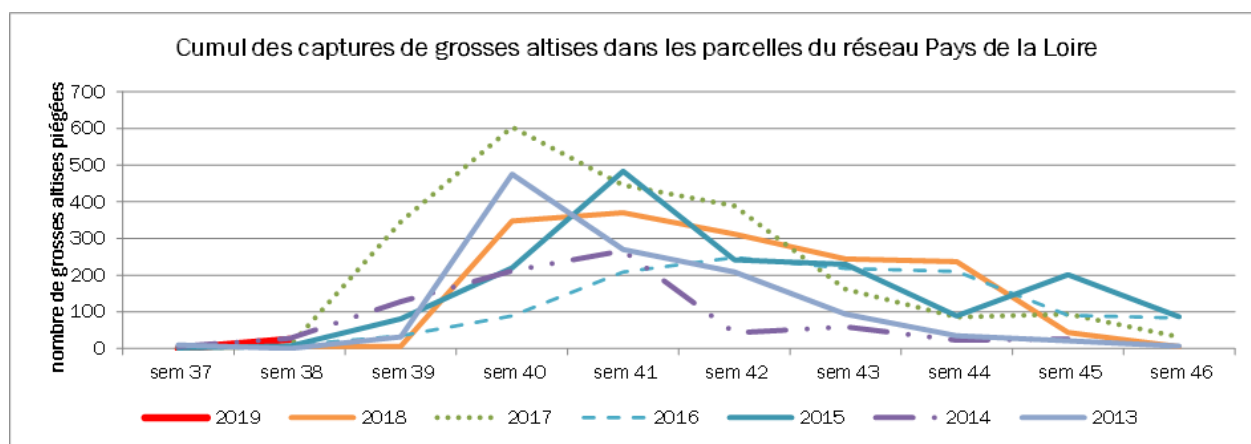
• Grosse altise ou altise d'hiver

Observations et analyse de risque

Sur les 12 cuvettes relevées cette semaine, 5 sont positives avec au total 25 individus piégés (1 à 10 /cuvette). Quelques rares morsures sont observées sur 1 parcelle du réseau. Les morsures observées actuellement sont surtout dues à la présence des petites altises.

La remontée des températures de ce week-end a pu faire sortir de diapause certains adultes. Le gros du vol reste à venir.

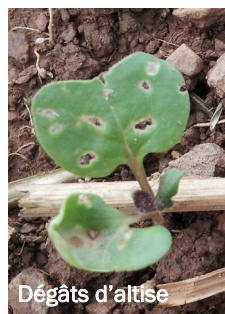
Les températures vont rester supérieures à 20° C dans l'après-midi cette fin de semaine, d'autres individus pourraient sortir de diapause. Restez vigilants, **positionnez vos cuvettes jaunes (enterrées) pour détecter le vol.**



Reconnaissance et caractéristiques

Gros coléoptère (3 à 5 mm) noir et **brillant** avec des reflets bleu métallique sur le dos. L'extrémité des pattes, des antennes et de la tête est roux doré.

Le vol est déclenché par une chute des températures suivie d'une remontée au-delà de 20°C.



Plus d'informations sur la fiche « [COLZA : gagner la course contre les altises d'hiver](#) »



Des analyses de larves faites en Pays de la Loire depuis 2 ans montrent que les populations de grosses altises résistantes aux pyréthri-noïdes sont bien installées sur la région.

Période de risque

De la levée au stade 3 feuilles pour les dégâts de morsures des adultes.

Seuil indicatif de risque

À partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures.



• Pucerons

Quelques **pucerons verts** sont observés cette semaine sur 1 parcelle du réseau en Sarthe et sur 5 % des plants. Les conditions sont actuellement favorables à l'activité des pucerons.

Période de risque

Jusqu'au stade 6 feuilles (B6).

Seuil indicatif de risque

À partir de 20% de plantes porteuses de pucerons.



Pucerons verts sous une feuille de colza



• Tenthrède de la rave

Observations et analyse de risque

10 adultes de **tenthrède de la rave** ont été piégés sur 2 parcelles au stade 1 feuille en Maine-et-Loire et Loire-Atlantique. Des dégâts sont visibles sur 2 parcelles du réseau avec 2 % de la surface foliaire touchée.



L'adulte n'est pas nuisible. C'est la larve (fausse chenille gris verdâtre à noire d'environ 2 cm) qui cause des dégâts. Elle consomme rapidement le limbe des feuilles, ne laissant que les nervures.

La présence d'un grand nombre d'adultes n'occasionne pas forcément le développement d'un grand nombre de larves.



Tenthrède de la rave adulte



Larves de tenthrède de la rave



Dégâts de tenthrède de la rave

Période de risque

De la levée au stade 6 feuilles (B6).

Seuil indicatif de risque

À partir de 25% de la surface foliaire détruite et en conditions favorables au ravageur.



Maïs

• Pyrale et sésamie

Les comptages larvaires se poursuivent dans le réseau.

Avant la récolte, pensez à faire un **bilan des infestations larvaires** dans votre parcelle afin d'estimer votre niveau de risque pour la prochaine campagne.

On considère qu'au-delà de 0,8 larve par plante, le seuil de risque pour l'année suivante est atteint.

Des comptages larvaires ont déjà été réalisés. Des larves à différents stades et des chrysalides (voir photo page suivante) ont été observées. C'est le signe de la présence d'une deuxième génération.

Cette semaine de nombreuses larves de sésamies ont été observées dans 2 parcelles en Vendée et Loire-Atlantique. La taille des larves était très variable d'un individu à l'autre.

Comptage sésamies
(individus de 7-8 mm à
3,5 cm sur une même
parcelle)



Méthode de comptage

Les suivis doivent se faire dans différentes zones de la parcelle éloignées les unes des autres et des bordures.

Sur une parcelle :

1. observez 20 plantes sur 5 zones éloignées les unes des autres et des bordures (total : 100 plantes). Notez la présence de dégâts (trou d'entrée d'une larve, tige cassée, sciure...).
2. Prélevez 5 plantes au hasard par zone pour les disséquer et comptez le nombre de larves dans les tiges et dans les épis. Il est intéressant de distinguer les larves de pyrales des larves de sésamies.

Merci de faire remonter vos comptages larvaires [sur ce lien](#).

Les données recueillies permettront d'alimenter le BSV Bilan et d'informer sur la pression pyrale et sésamie pour l'an prochain.

En cas de soucis, n'hésitez pas à nous contacter : bsv-gc@pl.chambagri.fr

Méthodes alternatives



La première méthode de lutte contre les pyrales et les sésamies est le **broyage fin des résidus de cannes après récolte**. Cette méthode permet de détruire une grande partie des larves et d'exposer les autres au froid et aux prédateurs. Cette intervention peut permettre d'éliminer 50 à 70 % des larves (sources Arvalis)



• Pyrale et sésamie (suite)



Tiges cassées à mi hauteur (dû à la présence de larves de pyrale)



CAPDL

Larve de pyrale



CAPDL

Larve de sésamie



CAPDL

Dégâts et larves sur épis

Ne pas oublier de regarder les épis.



CAPDL

Chrysalide

Si elle est vide, c'est le signe de la présence d'une 2ème génération (2ème vol) en août.

Larve de pyrale au niveau du collet

Bien ouvrir les cannes de maïs jusqu'au collet, même en maïs ensilage



CAPDL



• Chrysolème des racines du maïs

Un réseau de 5 pièges a été suivi cet été sur la région. Ils ont été positionnés le long d'axes de communication majeurs (autoroute, au niveau d'un péage, aux abords d'un aéroport...). **Aucune chrysomèle n'a été piégée en Pays de la Loire.**



Chrysomèle des racines du maïs et dégâts

• Maladies

Quelques maladies sont toujours observées dans le réseau :

- Charbon commun (*Ustilago maydis*)
- Rhizoctone
- Helminthosporiose fusiforme : 1 parcelle touchée dans la Sarthe sur 8% des plantes
- Coup de feu fusarien : 2 parcelles touchées en Maine-et-Loire



Charbon à Ustilago



Coup de feu fusarien



Helminthosporiose fusiforme



Rhizoctone



A DVENTICES

• Datura

Sur certaines parcelles de maïs du réseau et hors réseau, des plants de Datura sont présents.

Le Datura (*Datura stramonium*) est une plante toxique à la fois pour l'alimentation humaine et animale.



Méthodes alternatives



Des méthodes préventives existent pour limiter la présence de Datura.

- Ne pas laisser monter à graine le Datura (1 plante peut produire jusqu'à 5000 graines)
- Si possible arracher les Daturas manuellement en portant des gants (plante toxique)
- Commencer les récoltes des parcelles les moins infestées en premier et bien nettoyer le matériel entre les chantiers.

Pour plus d'informations, consulter la fiche ARVALIS sur le Datura en cliquant sur la photo ci-dessous



• Désherbage céréales



Le **prosulfocarbe** est un **herbicide racinaire** notamment utilisé à l'automne sur céréales à paille (blé, orge) en Pays de la Loire.

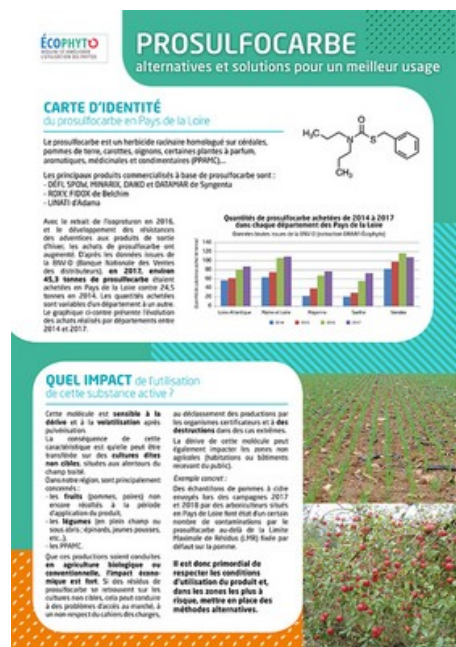
Cette substance active est sensible à la dérive et à la volatilisation après pulvérisation. Elle peut donc être transférée sur des cultures dites non cibles situées aux alentours du champ traité.

Dans notre région, cela concerne principalement les pommes, poires, épinards et jeunes pousses.

Que ces productions soient conduites en agriculture biologique ou conventionnelle, l'impact économique est fort car cela peut conduire à des destructions des produits.

Il est donc primordial de mettre en place toutes les méthodes alternatives possibles afin d'éviter le recours aux herbicides. Dans les situations nécessitant l'utilisation d'un produit à base de prosulfocarbe, respecter strictement les conditions d'utilisation.

Consultez la plaquette complète en cliquant sur l'image.



Retrouvez toute l'actualité de la protection intégrée des cultures en cliquant [ici](#).

Les **courseurs de risque** utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2019 PAYS DE LA LOIRE

Rédacteur : Alexia BARRIER - CAPDL - bsv-gc@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Claude COCHONNEAU - président de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire

Groupe technique restreint : Arvalis, Chambre d'agriculture 53, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, Coop de France Ouest, Négoce Ouest, Terres Inovia

Observateurs : Agriculteurs, Agrial, AgriNégoce, AMC, Arvalis, Bernard Agriservice, Brouard AgroSolutions, CAM, CAPL, CAVAC, CA 53, CAPDL, CER France 53 et 72, Coop Herbauges, GEVES, Hautbois SAS, Pelé Agri-Conseil, SAS Jeusselin, SCPA, Soufflet, Terrena.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.

